



Rapport annuel sur l'état d'avancement des travaux de la thèse de doctorat

*À transmettre sous forme électronique uniquement (500 mots minimum) **chaque année,**
et d'ici au 15 décembre (dernier délai) à votre directeur/trice de thèse*

Rappel :

Les directives d'application du Règlement de doctorat en SdS prévoient que, dans le courant du douzième mois suivant son admission, puis annuellement, le doctorant remette un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux à son/sa directeur/trice de thèse. Le directeur de thèse évalue le rapport et motive son évaluation. Il dispose d'un mois pour le faire. Il transmet ensuite le rapport au comité scientifique, qui se prononce sur cette évaluation et transmet le tout au Doyen.

Le CSDS par l'intermédiaire de son/sa président-e établit un courrier global sur l'ensemble des rapports reçus pour la mention Sociologie.

Les différents cas de figure pouvant se présenter quant à l'évaluation du rapport sont réglés par les alinéas 2 et 3 de l'article 10 du règlement d'études du doctorat SdS.

Nom, Prénom:

Adresse privée:

Téléphone:

Adresse électronique:

Titre de la thèse :

Directeur, trice de thèse:

Co-directeur, trice de thèse:

En cours depuis (date d'immatriculation) :

Quelques rubriques pour vous aider:

1. Problématique de recherche :

- Quelle est la question de recherche que vous traitez dans le cadre de votre thèse de doctorat ?
- Quelle méthodologie avez-vous choisie pour aborder cette question et quelles sont les étapes prévues dans votre plan de recherche ?

2. Résumé des résultats obtenus jusqu'à ce jour :

- Présentez en grandes lignes l'état d'avancement de votre travail par rapport au plan de recherche défini au départ d'entente avec votre directeur/trice de thèse, voire avec votre co-directeur/trice de thèse
- Commentez et justifiez, le cas échéant, les modifications significatives apportées au plan de recherche prévu
- Citez les principaux résultats acquis jusqu'ici ainsi que les démarches empiriques ou théoriques que vous envisagez de mener encore à l'avenir

3. Modules de formation du Programme doctoral romand en sociologie (PDRS) ou d'autres écoles doctorales auxquelles vous avez participé jusqu'ici :

- Indiquez les modules de formation du PDRS auxquels vous avez participé depuis le début de votre thèse ainsi que les éventuels crédits ECTS obtenus à cette occasion
- Mentionnez, le cas échéant, les autres écoles doctorales auxquelles vous avez participé

4. Participation à des colloques et congrès scientifiques en sociologie :

- Indiquez les manifestations scientifiques auxquelles vous avez participé avec une communication et/ou comme discutant, en Suisse et à l'étranger, depuis le début de votre thèse
- Le cas échéant, mentionnez le titre, le lieu et la date de la communication que vous avez présentée à cette occasion
- Avez-vous communiqué des résultats de votre thèse dans d'autres arènes (grand public, association, presse, topos dans des écoles, etc.), et si oui, lesquelles ?

5. Publications résultant des recherches effectuées :

- Indiquez de manière précise les références bibliographiques des publications parues (ou à paraître) issues de votre travail de thèse

6. Autres indications :

- Mentionnez ici les informations complémentaires dont vous souhaitez faire part à votre directeur-trice dans ce rapport.